



**Qui suis-je sur le web ?
Construire son identité
numérique**

Repères

Le CSEM et l'éducation aux médias en bref



Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a pour missions principales de promouvoir l'éducation aux médias et de favoriser l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles ; notamment les secteurs des différents médias, l'enseignement obligatoire et l'éducation permanente. Le CSEM assure une large diffusion de toutes ces initiatives via le site internet www.csem.be.

L'identité numérique en bref

L'identité numérique d'une personne est composée de toutes les informations présentes à son sujet sur Internet : ce que je montre (photo,...), ce que je dis ou on dit de moi (commentaire, publication,...), ce que je fais sur internet (achat, recherche d'information,...) et ce que je laisse comme traces sur internet (adresse IP, géolocalisation,...).

L'éducation aux médias (EAM) permet à chaque citoyen d'améliorer sa compréhension des médias, d'en maîtriser les usages et de poser un regard critique sur ceux-ci. L'objectif de l'EAM est de transmettre à tous (enfants, ados, adultes) des savoirs, savoir-faire et des compétences indispensables à une utilisation éclairée des différents médias. Les mini-dossiers du CSEM se penchent plus spécifiquement sur le média internet.

<http://csem.be/csem/missions>

http://csem.be/csem/textes_positionnement/education

Le CSEM et l'identité numérique

Le CSEM propose des pistes concrètes pour aider les enfants et les jeunes dans la construction de leur identité numérique. Ce mini-dossier s'adresse aussi bien aux parents qu'aux professionnels de l'éducation et de l'animation.

Comment aider les enfants et les jeunes à construire leur identité numérique ?

Internet et les réseaux sociaux permettent à leurs utilisateurs de partager des données de différents types, tant au niveau des contenus (actualités, divertissement, vie quotidienne, etc.) que des formats (vidéos, photos, sons, textes). Une fois mises en ligne, ces données laissent des traces qui peuvent permettre de les retrouver même après leur effacement par leur auteur. D'autant plus si celles-ci ont été relayées par des tiers.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler d'abord les bienfaits d'internet.

C'est un merveilleux lieu d'exploration et de créativité. On peut, par exemple, y créer des profils différents, y faire des essais-erreurs, développer ses relations sociales, etc. De l'utilisation d'internet découlent aussi des risques relatifs à la vie privée ou à l'intimité. Il est donc important de bien réfléchir avant d'y publier des informations personnelles.



Les spécificités de l'identité numérique

L'identité numérique d'une personne se compose de deux éléments principaux :

- **Une partie personnelle** : chacun construit en effet son identité numérique en se « taguant », se catégorisant, consciemment ou non, en partageant des informations: profils, opinions, images, comportements manifestés dans certains contextes.
- **« Les autres »** participent également à l'identité d'une personne en partageant des informations sur elle. C'est le cas, par exemple, des amis Facebook qui peuvent publier des données relatives à un individu en mentionnant son nom. C'est également le cas via les blogs, les autres réseaux sociaux, la presse, les sites internet, etc.



Comprendre les enjeux

L'identité numérique contribue à l'identité globale de chaque personne. Elle conditionne également les résultats de recherches et de navigation en ligne. De nos actions sur internet découlent en effet des suggestions de contacts, de contenus, de publicités, d'événements, etc. En prendre conscience permet de poser un regard critique sur les suggestions de contenus des moteurs de recherche, des réseaux sociaux, etc.

Nous sommes « tracés »

Il est difficile de ne pas laisser de traces sur internet. Tout y est tracé et localisable, grâce notamment aux adresses IP et à la géolocalisation. Par ailleurs, les plateformes web échangent des données sur les individus afin de proposer des services plus personnalisés. Sans oublier l'importance de l'identité numérique sur la recherche d'emploi. Beaucoup de recruteurs cherchent les informations disponibles sur un candidat avant d'éventuellement le convier à un entretien d'embauche.

La difficulté de gérer sa présence en ligne

Une présence sur le web est difficile à contrôler parce qu'on n'est pas seul à mettre des informations en ligne et à la gérer. Elle dépend aussi d'un ensemble de facteurs : nombre de clics, de partages, de recherches, etc.

« Généralement, on adapte son comportement en fonction du contexte dans lequel on se trouve. On ne s'exprime pas de la même façon en famille, au travail ou à l'école, avec des amis... Or, sur Internet, ces différents publics ont potentiellement accès à tout ce que nous publions. »

Par ailleurs, les pseudos se sont multipliés. De nombreuses personnes se présentent sous un autre nom ou un avatar selon la plateforme. Il est donc particulièrement compliqué d'élaborer son identité en ligne et de tenir compte de cette spécificité des relations numériques.

Bien connaître les plateformes

Chaque plateforme numérique a ses codes et propose une visibilité différente à ses utilisateurs.

Le sociologue Dominique Cardon a observé que certaines plateformes, les sites de rencontres par exemple, invitent à se cacher derrière des données objectives (âge, état civil...) pour mieux se rencontrer dans la vie réelle. D'autres cachent ou transforment les identités grâce à des avatars pour créer un univers fictionnel.

D'autre part, certaines plateformes permettent de limiter l'accès aux données liées à son identité pour se rendre peu reconnaissable ou trouvable. Tandis que d'autres, comme Instagram, favorisent une hyper-visibilité qui assure le plus de notoriété possible aux personnes et aux contenus qu'elles publient. Il convient donc de choisir et d'utiliser ces différentes plateformes en tenant compte de la façon dont elles mettent en avant la visibilité de notre identité.



BON À SAVOIR

Les jeunes créent des profils différents sur différentes plateformes en fonction des personnes à qui ils s'adressent : leurs amis, leur famille, etc.

À la maison

Il est important de sensibiliser les enfants à l'existence de leurs empreintes et identités numériques dès qu'ils sont en âge de découvrir internet. Aborder la question de l'identité, de manière générale, s'avère également indispensable. Qu'est-ce que je souhaite montrer de moi aux autres ? Quelle image ai-je envie de donner de moi dans la vie de tous les jours et sur internet ?

Voici quelques conseils pour les accompagner dans la construction de leur identité numérique.

Un préalable: interrogez-vous sur votre propre présence en ligne. Cet exercice sera certainement instructif et il vous servira d'amorce pour entamer la discussion avec votre enfant. Demandez-vous également ce que vous avez déjà montré de votre enfant sur internet. Tout ce que vous publiez sur lui, durant sa petite enfance, participe déjà à son identité numérique alors qu'il n'est pas encore actif sur un écran. Pourquoi ne pas en discuter avec lui et modifier, si nécessaire, vos publications ?



Mon enfant débute sur le web

- Expliquez à votre enfant les règles de base de l'usage d'internet et les outils pour respecter les autres : savoir-vivre, respect de la vie privée, droit à l'image, paramétrage de ses profils, etc.
- Accompagnez votre enfant quand il construit son ou ses profil(s). Expliquez-lui, avec bienveillance, les termes qu'il ne peut pas comprendre.
- Discutez avec lui des informations utiles à remplir dans ses profils et de l'usage qui est fait de ces données par les plateformes.

PAS TRÈS À L'AISE AVEC INTERNET, LES RÉSEAUX SOCIAUX, LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS WEB ?

Faites confiance à votre expérience et n'hésitez pas à vous renseigner sur internet, à demander de l'aide, à vous documenter ou à suivre une petite formation ! Des organismes peuvent vous aider. Consultez notre boîte à outils (www.csem.be/collectionrepères).

« Serge Tisseron, psychiatre, met en avant le bien-fondé du désir d'extimité qui désigne le fait d'extérioriser des fragments de soi, de proposer, à des interlocuteurs inconnus voire connus, des aspects de son intimité dont la valeur n'est pas encore reconnue. Ce qui participe au développement psychique.»*

* <http://www.yapaka.be/video/les-avantages-de-lanonymat-sur-internet>

- Conseillez-lui de ne donner aucune information trop personnelle (adresse, téléphone, école).
- Evoquez sa future utilisation d'internet : quels besoins ? Et présentez-lui les spécificités des plateformes.
- Nom ou pseudo ? Invitez votre enfant à réfléchir au choix de son identité pour chaque plateforme en fonction de la façon dont il a envie de s'y présenter. Certains sites demandent le vrai nom pour donner plus de crédibilité au contenu. Un pseudo peut suffire dans le domaine des loisirs, par exemple.
- Explorez avec lui les paramètres de confidentialité des sites et réseaux sociaux.
- Encouragez-le à explorer les différentes facettes de son identité numérique à travers l'utilisation de plusieurs plateformes.
- Valorisez les pratiques positives et constructives.
- Convenez avec lui de la manière dont vous souhaitez l'encadrer dans son utilisation d'internet et des médias sociaux.

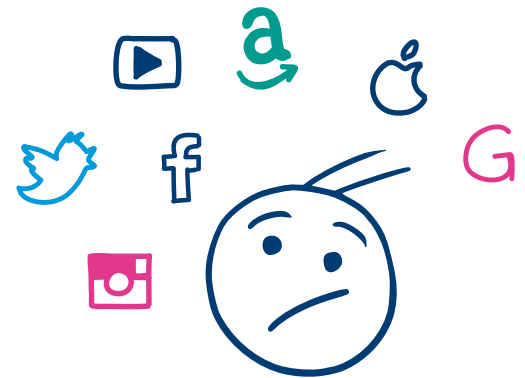
Mon enfant est déjà sur le web

- Rappelez à votre enfant les règles de base de l'usage d'internet et les outils pour respecter les autres : savoir-vivre, respect de la vie privée, droit à l'image, paramétrage de ses profils, etc.
- Faites le point avec lui sur son utilisation d'internet et sur le niveau de confidentialité de ses données. Et rappelez-lui les spécificités des plateformes.
- « Googlisez-vous », c'est-à-dire tapez vos nom et prénom dans Google. Et faites le même exercice pour votre enfant, avec lui. Vous pourrez ainsi évaluer ensemble vos identités et e-réputations respectives.
- Soulignez le fait qu'il participe à la construction de l'identité numérique, et à l'e-réputation de ses contacts en publiant des informations les concernant ou des photos sur eux.
- Rappelez-lui qu'il peut toujours demander le retrait d'une information ou d'une photo publiée sur internet.
- Nom ou pseudo ? Certains sites demandent le vrai nom pour donner plus de crédibilité au contenu. Un pseudo peut, par contre, suffire dans le domaine des loisirs.
- Posez un cadre sur sa présence en ligne en lui expliquant les raisons.
- N'hésitez pas à vous tenir au courant, à tester et à explorer de nouvelles technologies.

Big data et Gafa

Les géants du web, appelés Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon...), sont réputés pour récolter un maximum de données à notre sujet à des fins publicitaires et de marketing. La plupart des sites commerciaux le font également. L'inventeur du web, Tim Berners-Lee, met en garde contre cette évolution. « Dans les régimes répressifs, il est facile de constater les torts ainsi causés : des blogueurs peuvent être arrêtés ou assassinés, les opposants politiques peuvent être espionnés.

Même dans les pays où nous croyons que le gouvernement a l'intérêt des citoyens à cœur, la surveillance de tous, tout le temps, va tout simplement trop loin. Les conséquences sur la liberté d'expression sont effrayantes...».



A QUOI ÊTRE ATTENTIF ?

- Vos coordonnées ;
- les cookies (petit fichier déposé sur le disque dur de l'internaute par le serveur du site visité ou par un serveur tiers) ;
- ce que vous dites à partir des logiciels, plateformes et autres outils d'expression ;
- vos avis sur un produit, un service, un site internet ou un contenu rédactionnel ;
- vos hobbies exprimés dans des communautés digitales ;
- les accords donnés à des applications pour, par exemple, accéder à vos contacts ;
- vos avatars dans les jeux en ligne ou les comptes numériques ;
- votre audience (qui je connais) ;
- les données liées à vos achats ;
- les données professionnelles ;
- votre e-réputation ;
- vos photos ;
- vos partages.



Un outil pour évaluer votre identité numérique sur Google :

<https://myaccount.google.com/privacy?pli=1...>

A l'école et dans les autres structures d'éducation et d'animation

Nous vous conseillons vivement d'inclure une réflexion sur l'identité numérique dans vos activités d'éducation aux médias.

Voici quelques conseils pour accompagner enfants et jeunes dans la construction de leur identité numérique.

- Sensibilisez et formez les enseignants, animateurs et parents aux usages des médias, par exemple, par la mise en place de projets dans le cadre de l'appel à projets du CSEM.
- Réalisez des activités en vous inspirant du fonctionnement des réseaux sociaux : par exemple réaliser le profil de Platon sur Facebook, créer une page pour votre association.
- Accompagnez les jeunes à distinguer les différents profils sur internet et les codes/paramètres liés à chaque plateforme.
- Aidez les jeunes à construire leur identité numérique en pensant à leur avenir professionnel : construire un cv en ligne, vérifier son identité numérique avec le regard d'un employeur ou d'un maître de stage.
- Invitez-les à explorer, découvrir et s'amuser sur différentes plateformes pour en découvrir les codes.

Quelques idées d'activités :

Trois propositions d'activités éducatives sont disponibles dans le dossier : « Éduquer aux réseaux sociaux. Les jeunes à l'heure du numérique », Dossier de l'Éducation aux Médias, Média Animation, Yves Collard – n° 12, 2017, téléchargeable en ligne (https://media-animation.be/IMG/pdf/reseaux-sociaux_light.pdf).

- 1. Classer les réseaux sociaux selon les différents types d'identités (p. 11-12) :** une activité qui permet de comprendre la façon dont les réseaux sociaux diffusent l'identité de leurs utilisateurs
- 2. Autour du selfie (p. 18) :** une activité pour comprendre le rôle des selfies et pour les réaliser avec efficacité ainsi qu'en cohérence avec l'identité numérique que l'on veut diffuser.
- 3. Mes identités numériques (p. 28-29) :** quatre activités pour s'exercer à gérer ses identités numériques.

Pour aller plus loin

Consultez la **boîte à outils** du CSEM pour y découvrir des articles, des études, des livres et des organismes actifs dans le domaine de l'identité numérique:

www.csem.be/collectionreperes



LA COLLECTION REPÈRES DU CSEM

Notre collection a pour objectifs d'informer et d'outiller, de façon succincte et concrète, les parents et les professionnels de l'éducation.

Parmi les thèmes traités :

- le cyberharcèlement
- l'identité numérique
- la liberté d'expression
- s'informer en ligne

2018 – Les ressources proposées dans cet ouvrage sont correctes à la date de parution.

Retrouvez tous nos dossiers sur
<http://www.csem.be/collectionreperes>



Une initiative du Conseil supérieur de l'éducation aux médias

CSEM
Boulevard Léopold II, 44-6E635
1080 Bruxelles
www.csem.be - contact@csem.be

